LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de [illegible]

De la rue Jackson, Lafayette :
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal :
Première voiture, à 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à 8 1/2 h. P. M.

Départs du bas de la ville ;
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 [illegible] A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal :
Première voiture, à 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à 8 1/4 h. P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lors qu'il y a des dames.
Billets à vendre au No. 59, rue des Magasins.
28 mars—1an

AU GRAND RABAIS.
Lazard frères,

Encoignure Casacalvo et Française, 3me Municipalité, et encoignure Carondelet vis-à-vis de la place Washington, et Poydras, 2de Municipalité.

LE public est honorablement invité à venir examiner les articles suivants
Coton blanc, de 4 à 10 c.
Coton écru do
Indiennes do
Mousseline laine de 15 et au-dessus.
Alpacas, mérinos, mousseline de laine unie, noire et couleur.
Un très bel assortiment de soierie unie, rayée et à fleurs.
Etoffes à meubles à très bas prix.
Un bel assortiment de toiles d'Irlande, nappes, serviettes et toiles de Paris.
Cotonnades assorties de 10 c. et au dessus.
Flanelles assorties pure laine.
Un grand assortiment pour tailleurs, de casimir, drap, satinette et divers.
Couvertes laine et coton de $1 et au-dessus.
Mousselines blanches unies, rayées, carreaux et à fleurs.
Mouchoirs fil blancs et batiste, grand assortiment.
Mouchoirs de tête en vrai et faux Madras.
Un bel assortiment de foulards et cravattes de soie.
Dentelles fil et coton très grande variété.
Dentelles soie noires.
Franges et passementerie assorties.
Rubans, velours, gants, fleurs et parfumerie assortis.
Des tapis très bon marché.
Bas et demi bas à tous prix.
Un grand assortiment de châles.
Enfin un assortiment général de marchandises sèches qui seront vendues à prix coûtant et au dessous. Vous êtes donc invité à venir les examiner avant d'aller ailleurs. 28 oct—3m

MAGASIN DE CHAUDRONNERIE
DUCRET & LANGLADE,
Rue St-Louis, No 14,

FABRIQUENT toutes sortes de chaudières, appareils distillatoires et pompes.
Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de batteries de cuisine, en cuivre et fer battu, ustensils pour confiseurs et pharmaciens; taille que balances, poids, et bassines de toutes dimensions. Le tout à un prix modéré.
Tous les ordres seront promptement exécutés.
30 oct—1an

M. DUFFAU a l'honneur d'informer le public qu'il tient une écurie au No. 118, rue Bourbon (établissement appartenant autrefois à M. Brana) où il prendra des chevaux en pension et logera des voitures. On trouve chez lui des chevaux, voitures, selles, &c. à louer à des prix modérés. Il achète et vend des chevaux.
Le Sieur DUFFAU continue à exercer au No. 141 rue Bourgogne, sa profession de vétérinaire et maréchal ferrant. 25oc—3m

SUPERBES
MARBRES D'ITALIE.
FLORVILLE FOY,
Sculpteur, Marbrier et Doreur,
Rue des Remparts, près la Chapelle mortuaire.

INFORME respectueusement le public qu'il vient de recevoir par le brick Sarde Silenzio, capt. Antola, venant directement de Gênes, une cargaison complète de superbes pièces de Marbre d'Italie de toutes couleurs, de diverses épaisseurs et de différentes dimensions, telles que des blocs de toutes longueurs et grosseurs pour l'érection des Mausolées, Plaques de plusieurs grandeurs et largeurs pour toutes espèces de Tombeaux, pour toutes sortes de Meubles, ainsi que pour tout le genre de Sculpture.
Il a aussi reçu dans le même chargement du bel assortiment, parfaitement assorties, de Marbre Statuaire de choix et de la première beauté;—Ainsi que de superbes Vases, très grands, magnifiques et élégamment sculptés, lesquels sont propres à l'usage des Monuments funèbres.—De plus, une quantité de Carreaux de beaux marbres bleu-turquins, et blancs pour pavage et mosaïque.—Enfin, soixante carrés de Pierre Ponce du Mont Vésuve, extrême ment fine, très légère et de première qualité.
Il profite de cette occasion pour remercier les personnes qui l'ont honoré de leur patronage, et les informer, ainsi que le public, qu'il continue toujours à entreprendre toutes sortes d'ouvrages concernant sa profession, et qu'il exécute tous ses travaux dans les genres antiques et modernes, avec goût, élégance et solidité. 18oct—6m

JOHN STROUD & CO,
Atelier de Marbrerie,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminées—Grates à fleurons.
Monuments :
Tombeaux, plaque à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de marbre.
Chaux de Thomaston :
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique et Roman Gutrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacole.

M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 30, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne. 1an

CHEAP CASH STORE.
Encoignure Bienville et Bourbon.

VENANT d'arriver par le navire Windsor Castle, du Havre,
4 balles madras, 1re qualité, 1 caisse mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelles, avec un bel assortiment de cachemires, mousselines de laine et mérinos et ginghams à vendre à au moins 10 p. 100 au dessous des prix de la ville. Le public est invité à venir visiter au magasin avant d'acheter autre part. 28oct

Mort aux Rats de Widney.
Cet article, le seul véritable, est un poison efficace pour les rats, et est préparé en boîte pour la ville et la campagne, et se conserve bien.
Aussi—Mort aux Ravets, de Widney.
Cette composition employée deux ou trois fois, détruit cet insecte désagréable.
A vendre au dépôt du Remède Magique, chez Darby, No. 151, rue de Chartres, à la librairie, sous l'Hôtel St. Charles, et sous la Banque de la Widney. 17oct—3m

EN débarquement du navire Jacques Laffitte, du Havre :
2 caisses bas gris, pour femmes,
1 do do rouges pour enfants,
3 caisses indiennes Gros Oder, Koman & Co.,
2 do mousseline laine et cachemir d'Ecosse,
2 caisses bretelles ordinaires et fines,
1 do foulards doubles, qualité supérieure,
2 caisses gants chevreau.
A vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31oct 31, Magasins.

EAU DE COLOGNE Jean Marie Farina.—2 caisses eau de Cologne, qualité extra, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31oct 31, Magasins.

VEAUX CIRES.—2 caisses veaux cirés, en débarquement du Jacques Laffitte, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31oct 31, Magasins.

Pensionnat de M. Haro.
M. HARE A. M. T. E. Dublin, ayant loué à bail pour l'espace de 8 années, et fait soigneusement réparer le local autrefois occupé par la pension de Mme Desrayaux, situé encoignure Rampart et Bienville, ouvrira son académie, pour l'instruction de jeunes Messieurs, le lundi 2 octobre prochain. M. Hare ajoute aux cours de mathématique aux élèves les hautes classes. Le pensionnat sera ouvert toute l'année. 3 oct

NOUVEAU MAGASIN.
MESSIEURS PAUL ALDIGE & Co. ont ouvert le 10 de ce mois, rue Royale, No 229, entre Dumaine et Ste Anne, un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES, qui sera dirigé par la famille ARNOUX, émigrée de la Martinique. Cette famille se place sous la protection de ses amis de la Nouvelle-Orléans. Elle fait aussi un appel aux sympathies des habitants de cette cité.
On trouvera dans ce magasin les articles suivants :
Coton écru et blanc 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, 10/4, 12/4;
Indiennes Françaises, Anglaises et Américaines.
Cotonade Française et du pays,
Couvertures de Laine, de toute grandeur.
Alpaca noir et de couleur.
Mérinos Français et Anglais, couleurs assorties.
Cachemire d'Ecosse, uni et fantaisie.
Mousseline de Laine, couleurs assorties.
Mousseline Suisse—Nansou—Jaconas blanc
Percale—Foulards—Soierie—Services de Table.
Bas et Chaussettes—Gants—Coutil et Gingas;
Franges assorties—Mercerie—Toile d'Irlande.
Mouchoirs blancs et de couleurs—Bretagne;
Stouplie—Platille—Toile de Paris;
Châles de toutes les qualités, &c. &c.—et enfin tout ce qui compose un Magasin de Marchandises Sèches. 7oct—a

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA
450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes empreintes sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or ou en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
16jn 54, rue de la Vieille Levée.

LE soussigné est maintenant préparé à livrer, à ant pour l'usage des familles ou autrement, des vins rouges et blancs, mis en bouteilles sous sa surveillance, de toutes qualités et garantis purs.
Une remise de 50 c. par douzaine sera faite pour les bouteilles vides qui seront retournées.
12sept—1m JOROY, No 10, rue Conti.

BANQUE DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
11 octobre 1848.
LES propriétés suivantes appartenant à cette institution sont offertes en vente.
[illegible] comptant et la balance à un [illegible] avec 6 pour cent d'intérêt [illegible]
Si ces propriétés ne sont pas vendues à l'amiable [illegible] elles seront alors vendues [illegible] pourra savoir les prix demandés [illegible] en s'adressant au soussigné à la Banque. R. J. PALFREY, Caissier.
Deux maisons à magasins en briques sises rue Canal, Nos 28 et 29, construites sur un terrain mesurant 40 pieds 8 pouces de face sur 96 pieds de profondeur, loués à bail à $412 50 par mois.
Les magasins à trois étages Nos 105, 106 et 107, rue de la Nouvelle Levée. Le No 105 mesure 21 pieds 4 pouces 2 lignes de face, le No 106 mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face, et le No 107 mesure 19 pieds 1 pouce 4 lignes do, sur une profondeur égale de 113 pieds 5 pouces.
Un magasin en briques à 4 étages situé No. 26, rue de la Nouvelle Levée, mesurant 23 pieds 8 pouces 6 lignes de face, sur 91 pieds 8 pouces 5 lignes, où il s'étrécit à 5 pieds 8 pouces 6 lignes, sur 8 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur, donnant une profondeur totale de 120 pieds sur la ligne basse, loués à bail à $800 par an.
DEUX MAGASINS en briques et à trois étages, avec la façade en granit, situés à l'encoignure des rues et faisant face aux rues Conti, Levée et au Public Road, mesurant ensemble 43 pieds 10 1/2 pouces face au Public Road, 57 pieds 4 pouces face à la rue Conti et 42 pieds 4 1/2 pouces à la Levée, et 63 pieds 8 pouces sur l'autre côté; loués à bail pour l'espace de cinq ans, à dater du 1er novembre 1847, pour la somme de $1,500 par an, payable par mois.
UNE MAISON de résidence, à trois étages et en briques, située rue Carondelet, entre Hevia et Girod dans le groupe connu sous le nom de Carondelet St Row. Le terrain mesure 25 pieds 9 pouces de face sur 150 pieds de profondeur, ouvrant dans le fond sur une allée de 20 pieds.
TROIS LOTS DE TERRE, rue Annonciation, situés dans l'îlet borné par les rues Robin, Annonciation, Nuns et Constance, mesurant chacun 30 pieds 9 pouces de face sur 130 pieds de profondeur.
QUATRE LOTS DE TERRE situés dans le même îlet et ayant les mêmes dimensions. 13 oct

CONSERVES ALIMENTAIRES—Pois, truffes, cèpes, sardines en boîtes, demis et quarts de boîtes, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
9oct 17 et 19, St-Louis

CIGARES de la Havane—100,000 des marques America, Cachucha, et Emancipada, en débarquement de la barque Florida et à vendre par B. VALLS,
27 oct 37, Commune

4000 livres saucissons de Lyon, à vendre par J. & J. TARBOX,
26 aout 18, Conti.

Grenadiers Gardes d'Orléans.
ATTENTION.
Séance du jeudi 19 octobre 1848
RESOLU que les membres composant la Compagnie, qui n'ont pas encore signé les nouveaux règlemens, sont priés de passer chez le Sergent-Major F. J. Bourgne, rue Conti, entre Bourbon et Royale, et se conformer à la présente résolution.
Résolu que ceux qui, dans les quinze jours (à partir du 21 courant), ne se seront pas conformés à la dite résolution, seront considérés comme n'appartenant plus au corps.
Par ordre du comité.
HENRY BEZOU,
30oct Secrétaire pro tem.

Université de la Louisiane.
DEPARTEMENT ACADEMIQUE.
G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,
CINQ PROFESSEURS ASSISTANS.
CETTE Institution rouvrira le 1er novembre prochain.
Elle est divisée en un département élémentaire d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes enfans seront reçus; on leur enseignera les élémens de l'éducation anglaise, et alors ils passeront, à une époque convenable, dans les plus hautes classes.
On peut obtenir le programme du cours d'études chez les principaux libraires.
27 juin—2m2ps—[illegible]

RECU par navire Jacques Laffitte, du Havre, et en vente chez VICTOR HEBERT, libraire et marchand de papier peint, 149 rue de Chartres :
Les médicaments suivants de F. V. Raspail, préparés par Collas, pharmacien de M. Raspail à Paris
Eau sédative, première qualité,
Pommade camphrée do,
Pilules d'aloes, alcohol camphré, vinaigre do,
Poudre de camphre, grumeaux de camphre,
Cigarrettes de camphre, huile camphrée, etc,
Et en général tous les médicaments préparés selon la formule de M. Raspail.
Aussi quelques boîtes contenant la pharmacie complète de Raspail. 31 oct

NOUVEAUTES LITTERAIRES.
Librairie de VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.
RECU par le navire Jacques Laffitte, du Havre :
Chants et chansons populaires de la France 1 vol.
Dumas, Louis XIV et son siècle. 2 vols.
Timon (Cormenin), le livre des orateurs, 1 vol.
Instructions pour le peuple, 1 vol.
Livre des familles, 2 vol.
Rousseau et Maingues Histoire d'Angleterre 2 vol.
Burette, Histoire de France, 2 vol.
Bon Jardinier pour 1848, avec planches, 1 vol.
Tastu, Education maternelle, 1 vol.
Biographie universelle, 1 vol.

REVUE PITTORESQUE.
5ME ANNEE de la Revue Pittoresque—Romans, contes, histoires, voyages, etc., par MM. Dumas, Scribe, Janin, G. Sand, Balzac, Karr, Gozlan, T. Gautier, Hunt, G. de Nerval et A. Esquiros.
[illegible] des premiers artistes.
Une livraison de 48 pages par mois.
Prix de la souscription $9 50, payables d'avance.
On ne souscrit pas pour moins d'une année.
VICTOR HEBERT, libraire,
31 oct 149 rue de Chartres.

Soieries nouvelles et à la dernière mode.
C. M. SIMPSON, 38, rue Chartres, vient de recevoir un grand assortiment de soieries, savoir :
Poult de soie changeante et glacée.
Soie caméléon.
Tartan et soieries écossaises un grand assortiment
Soierie noire de différentes qualités.
Satin noire très large pour mantelets.
Satin noire qualité supérieure.
Soie Florence pour doublure.
Trois caisses de barège des desseins les plus nouv.
Mantelets et visites reçus récemment de Paris.
200 mantelets et visites à la dernière mode, qui seront vendus à très bas prix.
Marchandises pour l'usage de maison.
Couvertures de laine de différentes largeurs.
Couvertures pour plantation, différentes qualités.
Flanelles Anglaises, Françaises et Américaines.
Cotons et toiles à drap.
Nappes différentes largeurs et serviettes.
Courtepointes de Marseilles.
Mousselines à rideaux nouveau genre.
Cotons de différentes qualités et largeurs, brin, &c., &c., qui seront vendus à très bas prix chez
C. M. SIMPSON,
31 oct 38, rue Chartres.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—145 caisses en déchargement des navires T. B. Wales et York, à vendre par
G. W. DUNBAR,
31 oct 30, rue de la Douane.

Instruments de Chirurgie, &c.
LE soussigné vient de recevoir de Liverpool des lancettes véritables d'Evans, différents numéros. Il a reçu également du Nord un assortiment complet d'instruments de chirurgie provenant des meilleurs fabricants.
Bandages américains, français et anglais.
Seringues de toute espèce avec ou sans boîte.
Cornues et récipients en verre.
H. BONNABEL,
30 oct 37, rue Tchoupitoulas.

Aux Cordonniers.
EN débarquement du navire Jacques Lafitte, du Havre, et à vendre par les soussignés :
1 caisse contenant 20 douzaines veaux cirés
1 do do 25 do vernis de Nys & Co.
MARTIAL PEYRET & CO.,
30 oct 27, rue St-Louis.

RIZ DE LA CAROLINE—30 boucauts, à vendre par B. VALLS,
3nov 37, Commune

FIL DE COTON A COUDRE ANGLAIS—4,300 livres, à vendre par B. VALLS,
3nov 37, Commune

5 surons indigo de Guatemala, à vendre par C. J. WHEELER,
3nov 5, Bank Place.

SEL—1000 sacs de sel des îles turques, en débarquement et à vendre par C. J. WHEELER,
3nov 5, Bank Place.

CAFE—5,000 sacs café vert 1re qualité, à vendre par C. J. WHEELER,
3nov 5, Bank Place.

Graines fraîches de jardinage.
Garanties être de la récolte de 1848.—Le soussigné vient de recevoir de M. Landreth, à Philadelphie, les graines ci-après, savoir :
Choux et laitue, assortis, chicorée.
Epinard à feuilles rondes.
Navets assortis, porreaux d'Ecosse.
Panais, pois hâtifs, etc. etc.
Le tout à vendre à meilleur marché que partout ailleurs en ville. WM. DINN.
19 aout No. 11 rue Commune.

AVIS AUX PROPRIETAIRES ET AGENTS DE STEAMERS.—Les soussignés offrent à vendre leur cour à charbon située au dessous du village de Gretna, en face de la ville de Lafayette; le wharf est en très bon état et construit de manière que les steamers peuvent y [illegible] les barils, les cables, les chaînes en fer, etc. etc. La cour à charbon est planchéiée et touche au wharf, on vendra également 13,500 barils de charbon de Pittsburg, de première qualité, le tout à bas prix.
EUG. ROCHEREAU & Co.,
7 oct 17 et 19 rue St Louis

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE
AVEC DESINFECTION ET POSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.
TRIMAILLE, Entrepreneur.
Passage de la Bourse, No 9,
Entre St-Louis & Conti,
23aout—1an Et encoignure Camp et Poydras

THOMAS C. PAYAN & CO,
Manufacturiers et Marchands en gros et en détail d'Habillements,
No. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée,
Batisses de Paulding.
Manufacturiers:
CRANE, PAYAN & CO., No. 133, Market Street,
1er juin—6m NEWARK, New-Jersey.

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Foin, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
Nouvelle-Orléans.
Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises

NOUVEAU PROCEDE
Pour la fabrication des eaux gazeuses,
DE L. PINAC, Pharmacien.
EAU DE VICHY; Eau de Seltz, Eau de Sedlitz
Eau ferrugineuse, limonades, etc, etc.
27mai enc. Orléans et Dauphine

GRAINES fraîches de jardinage, garanties de la récolte de 1848, arrivant par le Crescent City :
Poreaux, Chicorée,
Ognons, Betteraves,
Radis demi-longs, Carottes,
Navets rouges, Epinards,
Choux, Laitues,
Pois précoces, Haricots,
à vendre par quantités à la convenance des acheteurs, au No 95, rue du Camp, près Poydras.
17 oct D. MAUPAY.

A Vendre en débarquement du navire Amérique, de Bordeaux,
100 barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac.
20 do do supérieur extra.
200 caisses vin rouge Chât.-Margaux.
100 do do do en 1/2 bouteilles.
50 do do blanc, vieux Sauterne.
25 do do do do en 1/2 bouteilles.
18 barils bouchons vinaigre.
40,000 bouchons fins.
DUBUCH F.,
25oct 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

FOIN—43 tonneaux foin de l'Est 1re qualité, en déchargement du navire Mary Ward, vis-à-vis la presse de la Nouvelle Orléans et à vendre par
L. H. GALE,
26 oct 93, rue Commune.

HUILE DE BALEINE—1,000 gallons huile purifiée, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
3oct Encoignure Magasins et Lafayette

RECU par le brick Tres de Mayo :
3 caisses SANGSUES HONGROISES, les seules sur la place, à vendre au grand dépôt, rue du Quartier, No. 46. 4 aout

96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. 23juil

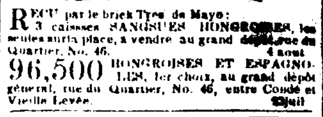

SANGSUES.
30000 garanties Hongroises, arrivées à bord du navire l'Amérique, venant de Bordeaux; le seul entrepôt général qui se trouve pourvu de cette qualité dans ce moment. Rue de l'Esplanade No 36, et Casacalvo, No 2, aux prix les plus modérés.
Le même entrepôt a constamment à son dépôt, 25,000 sangsues Espagnoles qu'il vend toujours pour Messieurs les pharmaciens à $10 le cent.
31 oct J. P. SOUBIRAN.

DETENU à la geole de la paroisse St-Charles, le nègre JAMES WALLACE, se disant appartenir à Mme Vaul de la Nlle-Orléans; le dit esclave est âgé d'environ 38 ans, mesure 5 pieds 4 pouces, n'a pas de dents à la mâchoire supérieure et portant lunettes.
Le propriétaire est prié de réclamer le dit esclave en se conformant à la loi.
9 nov—30 f N. ST-MARTIN, Sherif

DETENU à la paroisse St-Jean Baptiste, un nègre créole, âgé d'environ 25 ans, nommé WILLIAM, disant appartenir à M. Rogers, au-dessous de la Nlle-Orléans.
Le propriétaire voudra bien le retirer en se conformant à la loi.
13 oct A. LUMINAIS, Shérif.

AVIS.
DETENU à la paroisse St.Jean-Baptiste, un nègre nommé JAMES, se disant appartenir à M. McDaniel, briquetier, demeurant au faubourg Lafayette.
Aussi un nègre nommé LEWIS, se disant appartenir à M. Joseph H Lions, couvreur d'ardoises à la Nlle Orléans.
Les propriétaires [illegible] retirer en se conformant [illegible]
Paroisse St-Jean-Baptiste, 27 sept. 1848.
8oct ANT. LUMINAIS.

WASHINGTON HIGH SCHOOL.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
pour
Les Jeunes Demoiselles,
sous la direction de
Mme DE LA GRACERIE,
Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.
LA méthode d'enseignement établie dans cet établissement [illegible] Les élèves y [illegible] et l'enseignement [illegible] de la routine.
Deux professeurs de [illegible] et de littérature au [illegible] attachés à l'Institution Washington.
Les études comprennent l'Anglais, le Français, l'Italien, les Mathématiques, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle et la Rhétorique.
Les plus jeunes élèves recevront les élémens de l'instruction primaire.
M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.
A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfans qui ne savent pas encore lire.
La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.
Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.
Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.
L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.
L'Institution Washington est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.
La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.
Les pensionnaires paient, le blanchissage compris $ 20
Les élèves de la 1ère classe 8
Les élèves de la 2de classe 6
Les élèves de la 3me classe 5
Les élèves de la 4me classe 4
Le prix de la demi-pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à
La musique, le dessin et la danse se paient à part. 6
La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes :
MM. Dr. Mercer, MM. S. Saul,
P. Conrey Jr. H. M. Wright.

INSTITUT ST-LOUIS,
Pour les Jeunes Demoiselles,
DIRIGE PAR Mme. DERON,
(Ancienne maison de Mme. ARPIN.)
145, rue St. Louis, entre Bourgogne et Dauphine.
MME DERON, (née Henry) a l'honneur d'annoncer aux familles que l'institution dirigée par elle et anciennement fondée par Mme Arpin, étant trop à l'étroit dans les deux maisons de la rue Bourgogne où elle avait été établie, est, maintenant, transférée rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.
Le local choisi pour cet établissement est connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus beaux de la ville. C'est une maison vaste et commode, dans la situation la plus centrale et la plus salubre, donnant sur plusieurs jardins, avec de grandes et superbes appartements, très bien aérés, tant pour les dortoirs soit pour les classes; avec une longue et large cour dallée, un préau à l'abri du soleil et de la pluie, et une spacieuse terrasse, pour les récréations.
A ces améliorations matérielles, Mme Deron a joint des améliorations intellectuelles qui placent l'Institut St-Louis au premier rang des maisons d'éducation.—Toutes les ressources du bien-être physique et de bien-être moral que comporte un établissement de ce genre, ont reçu leurs plus grands développements dans celui de Mme Deron. L'association de la Directrice et de son mari avec la sœur et le frère de celui-ci, tous les deux voués aussi à l'instruction, forme pour cette Institution une base d'une largeur et d'une solidité rares.
Mmes et MM. Deron s'occupent à eux quatre des études en Français, tandis que deux excellentes maîtresses d'Anglais et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés d'apprendre la langue et la littérature anglaise.
L'Enseignement Général de l'Institut St-Louis est le plus complet et le plus progressif, le plus profond et le plus brillant qui puisse être donné à des Demoiselles; il comprend quatre divisions et huit classes :—division élémentaire,—division préparatoire,—division de Belles-lettres,—division de hautes études.—Cet enseignement embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent une éducation vraiment achevée: la Lecture et la Grammaire, la Rhétorique et la Composition Littéraire, la Prosodie et l'Elocution, l'Histoire Ancienne et du Moyen âge, l'Histoire Moderne et Contemporaine, la Géographie et la Cosmographie, l'Arithmétique et les Mathématiques Supérieures, l'Astronomie et la Physique Expérimentales, la Zoologie et la Botanique (Flore Américaine), les Elemens de la Philosophie et les Principes de la Logique, l'Etude des Langues Grecque et Latine dans leurs rapports étymologiques avec les Langues Modernes.
Les leçons de Broderie avec celles de Dessin Linéaire et d'Ornementation sont une partie intégrante de l'Enseignement Général, et non rétribuées à part.
Aux sept classes de Mme Arpin, Mme Deron a ajouté, au-dessus de la 1ère, une section supérieure de Prix d'Excellence, dont elle a emprunté le nom et le programme à l'Institut de la Légion d'Honneur, (maison St Denis) ou elle a été élevée et ou elle a enseigné elle même.—Pour cette classe, est fait, dans une salle spéciale de l'Institut, un cours d'Etudes Complémentaires composé de deux leçons orales de M. E. Deron, et de deux conférences de Mmes Deron, par semaine. Ce cours peut être suivi par d'autres personnes que les Elèves de l'Institut.
Un prêtre de la Cathédrale St Louis vient dans l'établissement même présider à la direction religieuse des Enfants Catholiques, et les préparer à la première communion et la confirmation.
Les Arts d'agrément sont enseignés d'une manière supérieure. Le maître de musique venant de Paris et possédant une méthode excellente et une exécution remarquable, est spécialement attaché à l'Institut pour y enseigner le piano et le chant.
Mmes Royer et Laville leurre continuent aussi de donner des leçons de piano et de harpe.
Plusieurs appartements particuliers sont mis à la disposition des jeunes personnes qui veulent terminer leurs études sans suivre les classes ordinaires et sans être dans les dortoirs.

Conditions.
Pensionnaires $25
Demi pensionnaires 15
Externes—premières classes jusqu'à la 3e inclusivement 10
de et 5e classes 8
de et 7e classes 6
Arts d'agréments payés à part.
Piano—Harpe 12
Chant 5
Danse 6
Dessin 6
20 aout.

Avis aux Habitans et Negocians.
M. ZOE GRANIER Fils, de Montpellier, a l'honneur de prévenir les habitants et les négociants de la campagne, et des Etats voisins, qu'il a encore perfectionné la fabrication de ses couvertures de laine, que sa fabrique est en pleine activité et que ses agents recevront de bonne heure des approvisionnements importants et suivis chez
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 31, rue des Magasins.

AVIS.—Les soussignés, nommés, en vertu d'un ordre de la Seconde Cour de District, commissaires pour l'élargissement de la rue des Ursulines à cent pieds de large entre la rue Claiborne et la Grande rue, et pour l'ouverture de ladite rue des Ursulines, entre la Grande rue et la Troisième rue, et entre la Seconde rue et le bayou St Jean; et aussi pour l'ouverture de la rue St Philippe, entre la Cinquième rue et la Troisième rue, et entre la Première rue et le bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui peut en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour les dites ouvertures, élargissement, avec un plan ou tableau de la dépréciation ou de la plus value qu'en éprouveraient tous les terrains et maisons situées dans le voisinage immédiat desdites rues, ou y faisant face, donnent, par ces présentes, avis à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé, le 21 octobre 1848, au greffe de ladite cour, le tableau et l'estimation desdites ouvertures et élargissement, avec un plan y annexé, lequel tableau restera exposé conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à ladite cour pour être confirmé et homologué. Et toutes personnes dont les droits ou les intérêts seraient lésés par ledit tableau devront, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.
Nlle-Orléans, le 21 octobre 1848.
THS. THEARD.
F. CORREJOLLES.
21 oct—20fen 30j H. LEAUMON.

AVIS.—Les soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la première Cour de District, commissaires pour l'ouverture des [illegible] Quartier, Galvez et Hôpital, et pour faire une [illegible] juste et équitable de la perte ou du gain [illegible] en résulter pour les propriétaires des [illegible] requises pour la dite ouverture, donnent avis par ces présentes à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé au greffe de ladite Cour, depuis le 8 décembre 1847, un tableau additionnel au tableau homologué le 4 juin 1848 avec un plan y annexé, lequel tableau additionnel restera exposé, conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à la dite Cour pour être confirmé et homologué, et toutes personnes dont les intérêts pourraient être lésés par le dit tableau additionnel devront en donner avis par écrit dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis.
Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1848.
COULON JUMONVILLE.
JUSTIN DUREL.
5 oct OCTAVE MOREL.

AVIS est par le présent donné que le certificat No. 692, échu le 11 octobre 1841, au nom de G. Tournade, pour onze actions du fond capital du Steam Cotton Press Company, a été perdu ou égaré et qu'application a été faite pour en obtenir un nouveau. 25sept—ds.

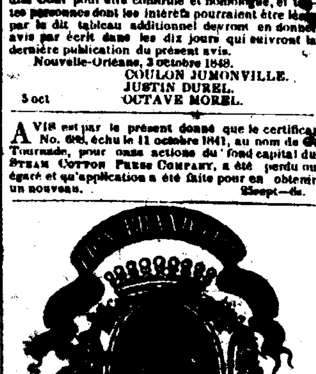

CHAMPAGNE CORDON BLEU.
Les soussignés, seuls importateurs aux Etats-Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON [illegible]" de la maison Lallemand, à Rheims, ont le [illegible] annoncer à leurs amis et au public, qu'ils [illegible] de recevoir par le Windsor Castle, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.
Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons Rouge, Bleu et Vert, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co,
o—1m 21, Tchoupitoulas.

PRUNES EN JARRES—20 caisses prunes 1er choix, en débarquement de la barque Hanse, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & Co,
20oct 21, Tchoupitoulas

CONFITURES DE LA HAVANE—30 caisses confitures assorties, en débarquement du brick [illegible], de la Havane, à vendre par
O. VALETON & Co,
21, Tchoupitoulas

HOMARDS ET SAUMONS—600 douzaines en boîtes de 1 et 2 lbs, homards et saumons conservés dans leur état naturel, à vendre par
O. VALETON & Co,
21, Tchoupitoulas

EAU DE VIE FRANCAISE—[illegible] de pipes J Brand cognac.
[illegible] de pipes Pellevoisin.
[illegible] de Pinet Castillon.
A vendre par O. VALETON & Co,
[illegible] 21, Tchoupitoulas

500 barils [illegible] MARBRE, pour clarifier le sucre, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
18 sept 218, rue St-Louis, au Marble Yard.

CAPE [illegible]—1,000 sacs café vert, 1re qualité, en débarquement, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
3 oct Encoig. Magasins et Lafayette

QUARTIER GENERAL.
Legion de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, [illegible] octobre 1848.
Ordres Généraux, No 10.
CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la [illegible] [illegible] pour une revue d'inspection.
Les Officiers commandant les compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Châtry, un compte exact des hommes présents sous les armes à la dite inspection.
La compagnie des Mousquetaires du Mont [illegible] commandant Ferrari, se rendra [illegible] pour former la grille et en garde.
La Légion devant passer une partie de la journée pour manœuvres et évolutions de ligne dans la plaine de Clarke, sur le chemin du Bayou, chaque homme se pourvoira en conséquence.
Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant-colonel J. B. Vigné, commandant la cavalerie, et le major Louis Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre. D. AUGUSTIN,
Brigadier-Général.
Par ordre,
26 oct J. L. LAMOTHE, Aide-de-camp.

CALLIGRAPHIE.
ECRITURE.—Tous ceux qui désirent acquérir une belle écriture, peuvent le faire en s'adressant à l'Académie d'écriture de DOLBEAR, No. 20, rue de Chartres, et No. 15, rue du Camp.
Les jeunes gens sont souvent sans place en raison de leur vilaine écriture. Cet inconvénient peut disparaître en quelques leçons.
Heures: de 10 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et 7 à 9 heures P. M.
PLUMES d'or de DOLBEAR, à vendre en gros et en détail. 11 oct

Chs. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, NOUVELLE-ORLEANS, rue de Chartres,
Importeurs directs de marchandises françaises

JOHN O. WOODRUFF & Co.
MAISON de commission ; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
17, rue St-Charles
Nouvelle-Orléans. 17 ja

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L. A GUILLEMAIN,
13nov—1an Agent

P. H. MONSSEAUX,
MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin,
Nouvelle-Orléans.
Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri).
25avril—1an

Graines fraîches de Jardinage.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Luca, de Philadelphie, un grand assortiment de graines de jardinage, de la récolte de 1848, se composant comme suit :
Pois de 30 jours, Choux,
Navets, Carrottes,
Chicorée, Laitues,
Cerfeuil, Choux Panets,
Betteraves, Epinards.
Les jardiniers pourront s'approvisionner soit par livres ou boisseaux, à des prix modérés. Les planteurs pourront se procurer des caisses de graines assorties depuis $2 jusqu'à $20.
D. MAUPAY,
6 95, Camp.

PAPIERS PEINTS.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Hartley, du Havre, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements :
Papiers peints communs, ordinaire et fins.
Bordures imitations, veloutées et dorées.
Sortant des premières manufactures de Paris. Les dessins sont plus nouveaux et du meilleur goût suivant la mode.
Papiers peints communs de 15 à 20 cts. le rouleau.
do ordinaires de 25 à 35 do
do demi fins de 40 à 50 do
do fins satinés de 50 à 75 do
do fins glacés de 75 à $1 do
do do de $1 à $1 50 do
au-dessus.
Dito dorés gauffrés et veloutés à des prix très modérés.
Bordures imitation, de 75 cents à $1 50: bordures veloutées de $1 à $3 et au-dessus; bordures veloutées de $1 à $3 et au-dessus, bordures veloutées et dorées à des prix très modiques: ciels de toutes couleurs; huit dessins différents de $1 50 à $2 50 le rouleau, chaque rouleau étant au pour deux lits; bordures pour ciel de lits, tapis de Tonde unis, draperies; vues pour salles et cafés; vues pour salles de billards, devants de cheminées et sujets pour éventails, granits et soubassements, bordures et frises de tous les genres.
VOR. HEBERT.
Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 6 oct

Cuisines patentées de Bude.
LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en désirer pour la cuisine et [illegible] avec une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des Waterworks et la chauffer à mesure qu'on s'en retire.
Les personnes [illegible] invitées à venir en examiner une [illegible] et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que [illegible]
S MASPEREAU & Co.,
7aout Rue Condé, No 221

1000 GRATES de tous les modèles et de toutes les grandeurs, à vendre en gros et en détail par les soussignés, qui se chargent aussi de les faire poser. S. MASPEREAU & Co.,
No. 21, rue Condé.

RECU par le navire Amérique, de Bordeaux 150 barriques vin bon ordinaire de Julien Médoc, 150 barils vin blanc Haut Sauterne,
130 caisses prunes à l'eau-de-vie, nouv. récolte,
130 do cerises do do
130 do abricots do do
250 paniers huile 25 onces,
1000 caisses vin St Julien, longs bouchons,
1000 demi boîtes sardines.
6 futailles fécules, 18 prilottes à la livre, à vendre par D. LANATA,
9, rue Jefferson.

VANILLE—Une caisse gousses de vanille à vendre, par J. M. CABALLERO,
24 oct 38, Vieille-Levée.

CIGARES—200,000 cigares importés de la Havane, comprenant un grand assortiment de toutes sortes, tels que Imperial, Regalias, Canones, Cazadores, Bayonetas, Panetelas, et Millares, à vendre à des prix modérés, et en quantités au choix des acheteurs.
J. M. CABALLERO,
24 oct 38, Vieille Levée.

GOMME COPALE.—6 surons gomme copale 1re qualité, à vendre à bas prix par
J. M. CABALLERO
24 oct 38 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Amérique, de Bordeaux :
20 quarts pipes cognac Lafontaine; 10 do Castillon 1815, 9 balles couvertes; 6 caisses de Mulhouse; 60 barriques vin rouge de Listrac, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co.,
24 oct 17 et 19 rue St Louis

VERRERIE.—Fioles de toutes grandeurs, de toutes formes et de toutes qualités, en caisses, en barils et en casks.
Flacons bouchés à l'émerie de toutes grandeurs.
Vases forme Médicis de toutes grandeurs.
Bocaux cylindriques, de 2 à 5 gallons, couverts en verre et en ferblanc vernissé, avec trois anneaux et simples.
Verres pour les malades.
Ventouses en verre et en corne.
Bassins pour malades, nouvelle forme très commode.
Biberons nouvelle forme.
Pipes à seins, pissoires, &c., &c.. à vendre par
H. BONNABEL,
4 sept Enc. Natchez et Tchoupitoulas.

UN grand assortiment de marchandises sèches, tels que merceries, bonneteries et parfumeries.
F. & J. LACOSTE,
18 aout 105, rue Royale

TOUJOURS en mains un grand assortiment de médicaments et d'ouvrages pour suivre la méthode de F. V. Raspail.
F. & J. LACOSTE,
18aout 105, rue Royale

DAMEJEANNES—150 damejeannes de 5 gallons, à vendre B. TALAMON,
25 oct 102, rue Royale

EAU DE VIE—215 quarts pipes Pn. Godard & Co 1re preuve
18 demi pipes Aug A. Delafontaine, 1r preuve
20 quarts do Léger Frères, de do
20 demi, 4 quarts et 8 huitièmes do A. Seignette, 4me do
20 demi et 19 quarts do A. Camus, do
9 demi et quarts do [illegible] et Martin do
20 demi et 19 quarts do J. Dupuy, do
EUG. ROCHEREAU,
9oct 17 et 19, St Louis

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1847.
L'ANNEE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier; les administrateurs ont déclaré un dividende aux clients de la compagnie de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées, (soit $1,053,745 79) durant l'année, et ont en outre déclaré un sous dividende de six pour cent, au comptant sur le scrip.
Le scrip existant de l'actif, disponible pour faire face aux pertes, se montait, le 4 octobre dernier, à $842,521 31; somme à laquelle il faut ajouter plus de $120,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les polices.
L'agence continue à assurer contre l'incendie et les risques maritimes et de navigation intérieure.
L. MATHEWS, agent,
Coin Camp et Commune.
N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés. nov—[illegible]

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.
LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protection et Aetna, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.
Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. E. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14sept—1an. Agents.

$15 de Récompense.
PARTI marron, de chez le soussigné, le 4 juillet dernier, le [illegible] CHARLES, âgé d'environ 55 ans, [illegible] cheveux droits, ongles courts, figure mince, taille d'environ cinq pieds sept pouces, très droit, et se tient très droit. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque logera le dit esclave dans une des prisons de la ville, ou le ramènera chez son maître.
Les capitaines de navires sont prévenus de ne point recevoir le dit esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis, suivant la loi.
13juil JOSEPH DE SEAMUS,
Alger.

$25 de recompense.
PARTI marron, le mulâtre NUMA, créole, âgé d'environ 27 ans, taille de 6 pieds, mince et se tenant droit, teint clair, cheveux un peu crépus et frisés, parlant bien anglais, assez soigneux de sa mise. Il est cuisinier de son état et bien connu en ville comme faisant le marché depuis plusieurs années.
La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des prisons de cette ville, ou le ramènera rue des Remparts, No 60, enc. Bienville.
N. B. Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres, sont prévenus de ne point [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] Nouvelles en gros.
En [illegible] du navire Windsor-Castle, du Havre, à [illegible] LORNE & FROIS, rue de Chartres.
[illegible] cachemires d'Ecosse [illegible]
[illegible]
LORNE & FROIS,
24 oct 21, rue de Chartres.

DEUX [illegible] de race d'Italie, âgés de deux ans, arrivés par le brick Silenzio, à vendre par DOMINIQUE LANATA.
[illegible] No. 9 rue Jefferson

EN débarquement du navire français Jacques Laffitte, le soussigné offre à vendre :
100 caisses absinthe; marque Yersin Lecoultre,
5 barils do
50 caisses fromage de Hollande véritable.
D. LANATA.
26oct 9 & 10, Jefferson.

EN débarquement du brick Silenzio, venant de Gênes, et à vendre par le soussigné :
1,800 paniers huile d'olive marque Piaguiol, 24 onces
800 caisses macaroni de Naples
[illegible] vermicelle fin ; 500 livres smooth.
100 boîtes [illegible] d'Italie, assortie.
400 caisses [illegible]
20 do Oranges [illegible]
20 barils vin blanc,
20 barils [illegible] fines anchois.
200 livres [illegible] de Bologne, garantis.
26 oct D. LANATA, 9 rue Jefferson

VIN DE BOURGOGNE—[illegible] caisses vin Bourgogne, [illegible] à vendre par
AUG. MOLIER, St-Louis

LIQUEURS, cornets, &c.—75 caisses [illegible] en caisses, 100 caisses liqueurs assorties, 15 caisses [illegible] à l'eau de vie, 10 [illegible] à vendre par
AUG. MOLIER,
31 oct No 90, rue St-Louis.

VIN BLANC—100 caisses vin blanc Haut Sauterne et haut Barsac, en demi bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—6 rue St Louis, No 90.

CERISES à l'eau de vie—25 caisses, à vendre par AUG. MOLIER,
21 oct rue St Louis, No 90.

SARDINES A L'HUILE de la nouvelle pêche—En débarquement du navire Jacques Laffitte, venant du Havre, 3,000 boîtes et demi boîtes sardines de la marque bien connue E. Guillout, et à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10 f 90, St Louis.

VINS EN CAISSES—[illegible] caisses vin rouge des marques St-Julien, St-Estèphe, Pauillac, St-Emilion, à vendre par AUG. MOLIER,
31 [illegible] 90, rue St-Louis

VIN CHAMPAGNE—300 paniers vin de Champagne, de la marque A. Pacifier, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
31 oct—10f AUG MOLIER, 90, rue St-Louis

ANISETTE—4 caisses anisette, de 20 paniers chaque, marque Champion; 4 caisses anisette, de 25 paniers chaque, marque Chassot, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
31 oct—10f No 90, rue St Louis

ABSINTHE—120 caisses absinthe de la marque Renaud, Bronston & Co. ayant droit au drawback, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10f 90 rue St-Louis

VIN ROUGE EN BARRIQUES—30 barriques vin rouge, marque Haut Brion et Haut Talence, 75 demi barriques vin rouge, marque Haut Brion et Haut Talence, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10f 90, rue St Louis.

A Vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Hanse, venant de Bordeaux, [illegible] barriques vin rouge.
120 barils vin blanc.
165 caisses do
12 do vin rouge.
12 quarts de pipe eau de vie Castillon, 1re preuve. G. M. LUCAS,
18oct—6m 20, Bienville.

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.
ON trouve toujours chez le soussigné des médicaments, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie, vitres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des remèdes très frais, n'en demandant que de faibles remboursements.
A. A. PEYCHAUD,
21 jun—1an 123, rue Royale.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Hanse, venant de Bordeaux,
80 barriques vin St Julien
100 barils vin blanc Haut-Sauterne,
15 ballots bouchons de diverses qualités.
N. DUBOUYT,
17oct 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

COSTA & Co,
Successeurs de G. Jorda,
Importeurs de produits de la Havane,
ONT toujours en mains un assortiment général de CIGARES, SUCRE & CAFE, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
3lanout—1an 5, Front Levée

Changement de Domicile.
LAPEYRE, HARISPE & CO. ont transporté leur bureau à l'encoignure du Faubourg de la Douane.
LAPEYRE, HARISPE & CO

TABAC—64 balles véritable Vuelta de Abajo pour cigares et tripes, en déchargement du brick Adams Gray, à vendre par
L. CANTIN,
[illegible] 73 1/2 rue des Magasins.

1500 Barils chaux de Thomaston, Red Rock, balance de la barque Alvarado, article supérieur et de très bon ordre à vendre par JOHN HAYMAN & Co.
98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité.

DRAPS BLEUS au draw back—3 balles draps bleus, ayant droit au drawback, à vendre pour [illegible] en consignation, par
DUFOUR, DURAND & Co.

FUSILS DE CHASSE—[illegible] de fusils doubles de la manufacture de Renkin, de Liège, reçues en consignation, et à vendre à bas prix par
DUFOUR, DURAND & Co.,
24 oct 25, rue de Chartres.

GUTTA PERCHA—Extrait de moutarde, Huile essentielle de moutarde, Levure de Soude, bouteilles à l'emeri, Pilules véritables de Wright, Gomme arabique en poudre, Arrowroot des Bermudes et autres, Tonbith végétal, Raisins de Pyrethre, Do d'Aconit, Do racine de grenadier, Gomme résine Elemi, Berberine, raisins de japonaire, &c., &c
H. BONNABEL,
16 oct 37, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE A LA NOUVELLE PHARMACIE, encoignure Dauphine et Douane :
Pilules de Lartigue pour la goutte, Sirop d'asperges de Johnson, Sirop de Fougère de Labelloye pour les maladies du cœur. Sirop pectoral de Briant Lamoureux, etc.
Toujours en main un assortiment de médecines fraîches. Les prescriptions seront remplies avec le plus grand soin.
Bureau du Dr. Landreaux dans la même maison. Heures de consultation de midi à 3 heures. 6 oct

FUSTIC—100 quintaux en débarquement de la goélette Renaissance, de Tampico, à vendre par J. Y. DE BUANA,
20 oct 99, Vieille Levée.

EN magasin d'importations directes et à vendre par les soussignés :
50 caisses vin rouge Margaux;
20 do vin muscat; 70 do vin du Rhin.
20 do fruits au sirop.
20 do do à l'eau de vie; 25 do absynthe.
20 do kirschemasser; 15 do vermouth.
25 paniers champagne grandes bouteilles.
15 do do put tes do.
25 barils muscat; 25 do madère de 20 gallons.
45 do do 30 do
20 do Porto.
35 paniers bouteilles vides 20 onces.
15 octagones essences diverses.
300,000 bouchons pointus et réguliers.
20,000 do à damejeannes.
MARTIAL PEYRET & Co
18oct 27, St Louis.

LIQUIDATION VOLONTAIRE.
LE soussigné désirant clore les affaires de sa maison, a l'honneur d'informer très respectueusement sa nombreuse clientelle et les dames en général, qu'à partir de ce moment il vendra, à des prix extrêmement réduits, toutes les marchandises composant son assortiment de nouveautés parisiennes. Les limites d'un avis de gazette ne permettant pas d'énumérer tous les articles en magasin, il se contentera d'en citer quelques uns.
Très grand choix de mousselines blanches et en couleurs, brodées, unies et à carreaux pour robes; barège riche et extra riche, unis, brodés, imprimés à grands et petits dessins; robes blanches brodées, à plis, à volant et à plusieurs jupes, depuis $5; mouchoirs batiste fil unis, à bandes satin, à ourlets; dito brodés, garnis de valenciennes, depuis $8 la douzaine à $75 pièce, gros de Naples et poult de soie noirs, à 80 cents la verge; moire noire, grande largeur; foulard tout soie, à $1; dito tramé; broderie, jaconat français, à 30 cents la verge; coin de broderie, robe et habillements d'enfant, batiste claire et couleur; châles et écharpes cachemire; broches; dito tapisserie; dito dentelles noires; crêpe de Chine, unis et brodés, blancs et couleurs; cols, pèlerines, chemisettes, bonnets de baptiste de Paris à 10 cents à $30 pièce; chemises d'homme en toile de Paris; robes de baptême en mousselines brodées et baptiste fils, garnies de valenciennes, une infinité d'autres objets, trop long à détailler.
Aussi—L'installation du magasin, avec ou sans enseignes.
N. B.—Les personnes qui doivent à la maison sont priées de faire régler leurs comptes.
R. D. PANIS,
23 mars 146, rue Royale

A Vendre par le soussigné :
30 douzaines de fromages tête de mort.
20 douzaines boîtes d'une livre, gelée de goyave; 100 boîtes cèpes à l'huile.
100 do champignons; 100 demi do cèpes.
100 demi do champignons; saucissons de Lyon.
Olives farcies; 30 meules fromage Gruyère.
35 fromages pâte grasse français.
Un grand assortiment de comestibles pour familles, aux prix les plus réduits.
Pâtés de St.-Louis (Missouri).
Galantine de dindon, en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Pâtés de poulet de prairie en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Pâtés de perdreaux en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Conserves de marine, convenables pour les voyageurs. J. FISER,
17 mars enc. Royale et St-Pierre

COUVERTES pour lits et pour nègres, de Mackinaw—Récemment reçu par le navire Columbus, de Boston.
3 balles couvertes superfines blanches, croisées, pour capotes; 10 balles idem rouges; Mackinaw; 6 balles idem en laine grossière, 10, 11 et 16/4; 2 caisses tweeds vert et [illegible]; 10 balles couvertes grises pour nègres, à vendre par
McDOWELL & PECK,
16 oct 28, rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—30 cigares, marque Parejas;
10,000 marque Carbajal
20,000 do Aurora;
75,000 en débarquement du brick Salina, à vendre par B. VALLS,
5oct 37, Commune

FONDS de la [illegible] Chartres, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
14aout 22, rue St-Louis

VIN ROUGE SUPERIEUR—6 barriques Vin fin de Médoc, en débarquement du navire Cato, de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
22s 34, Vieille Levée

MARCHANDISES SECHES.
LE [illegible] arrivage du [illegible] et Bordeaux [illegible]
[illegible]
Etoffes à meubles de laine et barège pour [illegible]
Alpacas unis et rayés, noirs et en couleurs.
Alépines [illegible] noires.
Soie d'Italie noire en simple et double largeur.
Taffetas, poult de soie et lévantine noire dito dito.
Satins unis, [illegible] blancs et en couleurs.
Mousse noires, [illegible] et en couleurs.
Pékin moiré et à raies satinées, noir et en couleur.
Gros de Naples blanc, rose et bleu de ciel.
dito, foulard [illegible] lévantines, à raies et à carreaux.
Florence [illegible] couleurs.
Robes de soie [illegible] et à carreaux (nouveauté.)
Velours à [illegible] noirs et façonnés, et cachemires pour gilets; velours de soie et coton noirs.
Serges soie et laine pour tailleurs.
Châles Tapisseries, cachemires d'Ecosse, Thibet et mousseline de laine, châles de laine à raies, carreaux et brochés.
Châles 4, 5, 6, 7 et 8/4; mérinos et mousseline de laine noire; dito 5, 7 et 8/4 unis et satin, noirs et en couleurs.
Cravattes, polkas et fichus en velour, soie, cachemire et mousseline de laine, pour dames.
Voilettes et écharpes en dentelles noires et blanch.
Echarpes de soie, cachemire et barège.
Cravattes et écharpes satin noir et en couleur pour hommes; dito gros de Naples noir et de fantaisie.
Cols mousseline, jaconats et batiste brodés.
Guimpes, fichus et robes; mousselines brodées.
Mousseline de mousseline, batiste et jaconats unies et brodées, bandes de mousseline, batiste et jaconats brodées et [illegible] entre-deux batiste, jaconats et mousseline brodés, [illegible] mousseline et jaconats brodés.
Draps français et anglais, noirs, bleus et en couleurs.
Dentelles et entre deux valenciennes; Malines, point de Paris et autres, dentelles et entre-deux, imitation valenciennes, dentelles noires et blanches unies et à petits dessins.
Bobinet fil blanc et noir, uni et moucheté.
Gaze lisse et crêpe noir.
Voiles et mouchoirs de crêpe lisse pour deuil.
Toiles d'Irlande, de Paris et Bretagne.
dito de 8, 6, 9, 10 et 12/4, à draps.
dito [illegible] 5, 6 et 12/4.
Ouvrés et damassés pour nappes et serviettes.
Nappes et serviettes damassées.
[illegible]
[illegible] et toile avec bourses en coul.
Tapis de laine pour pianos et pour tables.
Tapis de table vertes et en couleur.
Coutil français, à raies et à carreaux, [illegible]
Cotonnades do noirs, unis, [illegible]
[illegible] dito anglais et américains, [illegible]
Tartans à carreaux et couleurs légers pour enfans.
Draps français et anglais noir et en couleur, de castor flanelle pour paletots, tartans rouges et bourgeois pour tailleurs, gants de peau, noirs, blancs et en couleur, pour hommes, de dito, dito demi longs, de soie blancs et [illegible] hommes et femmes, dito longs et demi longs, de dito, de coton blanc et en couleur, [illegible] d'Ecosse et mitaines de coton avec doigts, de dito mitaines fil et de soie noires et cachemire pour enfans, mitaines et bonnets de soie pour femmes et enfans, culottes de coton blancs pour hommes, bonnets [illegible] d'Ecosse, à jour pour [illegible] et cotons pour hommes et enfans; mouchoirs imitation madras en couleurs et deuil; de châles d'indiennes françaises; parapluies français en soie cuite de 28 à 34 pouces; dito de coton noir; ombrelles de soie [illegible]; paché de soie et moiré; chemises mérinos et cotons pour hommes et pour femmes, caleçons mérinos et coton blanc et écru; flanelles blanches, unies, croisées, jupons de flanelle et de flanelle, gilets de [illegible] et gants pour robes de boutonnière en laine, blanches, rose et blanc; [illegible] habits et gilets; boutons pour pantalons et [illegible] dito de nacre fil et porcelaine pour chemises, boutons jais et nacre, pour habillements d'enfant; [illegible] lacets de soie noirs et en couleur; galons et [illegible] fil, français et allemands, lacets de soie et [illegible] pour corsets; rubans taffetas et satins et en couleurs, rubans pour chapeaux; cols de mousseline et jaconats; et mouchoirs batiste brodés pour enfants; mouchoirs batiste brodé et à vivière; de de blancs et à raies, ourlets et à vignettes en couleurs; batiste blanche de batiste unie; bas de fil de fil et cachemire noirs pour femmes; de de soie, noirs et blancs, anglais et français; de de fil d'Ecosse, unis, pour femmes et enfans; de de coton blanc anglais, pour familles et cadets; de de blancs écrus, noirs, gris, bleus pour femmes et enfans; bas de laine, noirs, de; chaussettes de coton écru, gris et blancs; de de; de mérinos et laine gris et blancs, de do, bretelles en tricot et gomme élastique, pour hommes et enfans, peignes et jaconats brodés; bas à petites raies et à carreaux; percales et jaconats français, coton batiste et tarlatane; mousselines de Suisse, unies et brodées; couvertes blanches et à carreaux; tapis de coton [illegible] et jaconas brodés; rideaux de mousseline brodés, [illegible] et jaconas imprimés, [illegible] et à bandes et en couleurs; couvertures de laine, couvertures et [illegible] de fil, françaises; percales en couleurs et noires pour chemises, [illegible] cravates et chemises pour toilettes, eau de cologne [illegible] crème de Perse et cosmétiques; peignes fins à démêler et à papillottes; brosses à tête, à habits et pour chapeaux; de à dents et à ongles; annonces pour rideaux et agrafes, épingles, aiguilles, fil en bobines et cordonnets, fil de Rennes et pelotes, blancs, noirs, bleus et en couleurs; fil en coton pour gants, pour mettre, et en laine pour tapis; soie à coudre, noire et en couleur.
Coton et fil filoselle en bobines.
Magasins et chaises de laine pour enfans.
Pantoufles de laine pour femmes et petites brodequins laine pour enfans.
Avec un grand assortiment de coton blanc en 4, 5, 6 et 12/4 de large; coton écru 7/8, 4/4, 5/4, coton écrus, unis et croisés; cotonnades, blanc et écrus, et croisés; cotonnades françaises anglaises et américaines, coton pour pantalons et pour robes, Merrimack bleu et indiennes communes; Denims; coutils bleus; flanelles blanches, rouges, vertes et jaunes; couvertures vertes de 3 points pour capotes; cotonnades; Kentucky jeans; Kerseys; Linseys à carreaux et à rayés; bonneterie et gingas, coutils à [illegible]; cotonnades pour chemises; coton rayés pour [illegible]; mousseline et crash, coutils blancs et écrus, &c. &c.
CH. A. BARRIERE,
20 sept 20, rue de Chartres.

CERISES à l'eau de vie—20 caisses cerises fraîches, reçues par le navire Ecosse, à vendre par J. F. BERCIER,
20 sept 54 rue Vieille Levée.

VIN ROUGE ET BLANC en barils—20 barils Haut Brion, 20 barils Haut Sauterne, article très supérieur, en déchargement du navire Hartley, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
20 sept 54, Vieille Levée

VIN CANTENAC—40 barriques de ce vin fin, à vendre par J. F. BERCIER & Co.,
20 sept 54, Vieille Levée

DAMEJEANNES—300 damejeannes françaises, de 5 gallons, reçues par le navire Hartley, à vendre par J. F. BERCIER & Co.,
20 sept 54, Vieille Levée.

Eau-de-vie et vins dans les magasins de la [illegible]
15 quarts pipes eau-de-vie A. Seignette, 4me preuve.
25 huitièmes idem Napoléon, 4me preuve.
20 huitièmes vin Malaga sec, 1ère qualité.
[illegible] vendre par J. F. BERCIER & Co,
23 sept. 54, Vieille-Levée.

VINS—100 barriques vin St-Julien et Montferrand, et 20 barils Haut-Sauterne, en débarquement du navire Ecosse, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
54, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau de vie—20 caisses prunes et poires, de Clermont, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
23 sept 54, Vieille Levée.

SUCRE RAFINE de Boston, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, Magasins.

CLOUX—300 barillets en débarquement de la barque Delphos, à vendre par
H. A. NORCROSS,
60, Magasins

BLANC DE BALEINE—100 caisses en débarquement du brick Soldan, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, rue des Magasins.

COTONS ECRUS—100 balles Chicopee D, en débarquement du navire Oxford, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25oct 60, Magasins.

COTONS BLANCS—50 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25oct 60, Magasins

VIN DE MALAGA SEC—60 barils, à vendre par H. A. NORCROSS,
25 oct 60, rue des Magasins.

RIZ—60 barriques, à vendre par
H. A. NORCROSS,
60, rue des Magasins

SALERATUS—60 barriques, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS,
25 oct 60, rue des Magasins.

EPICES—400 sacs piment, 400 do poivre, et 2000 paquets cannelle, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, rue des Magasins.

CAFE DE JAVA—400 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, Magasins.

CIGARES de la Havane—100,000, marque la Norma, en débarquement de la barque Florida, et à vendre par B. VALLS,
20oct 37, Commune

EN déchargement du brick Jacques Laffite, de la Havre—
185 paniers champagne de Ruinart en demi bouteilles, à vendre par E. ROCHEREAU,
26 oct 17 et 19 St Louis

INDIENNES, mousseline de laine et coton blanc:
40 caisses indiennes brunes, diverses qualités,
15 do mousseline de laine,
50 do coton blanc 1/8, 4/4.
En déchargement et à vendre par
McDOWELL & PECK,
9 oct 28 Gravier.

GRATES—Notre stock de Grates de salons, chambres à coucher et bureau est maintenant complet, et est beaucoup supérieur à tous ceux qui se trouvent en ville. Nous invitons les acheteurs à venir nous visiter avant d'acheter ailleurs.
JOHN STROUD,
16sept 146, rue Commune

BOUCHONS—60 milliers bouchons fins, surfins et superfins.
20 milliers bouchons à damejeannes, à vendre par N. LACOSTE,
17 aout 147, rue Royale.

CIGARETTES—12 caisses de la Espanola, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
2 nov B. VALLS, 37, Commune

CIGARES de la Havane—25,000 marque Dos Hermanos; 18,000 do Knochado; 42,000 do Prebidal, en tout 95,000 en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
2 nov B. VALLS, 37, Commune

FOIN—600 balles foin du Nord, 1re qualité, en débarquement du navire [illegible], à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co.
3nov 93 et 95, Magasins.

SUCRE de la Havane.—237 caisses sucre brun, jaune et blanc, en déchargement de la barque Florida, et à vendre par L. CANTIN,
3nov 73 1/2 rue des Magasins.

SUCRE—515 caisses sucre blanc de la Havane en déchargement et à vendre par
L. CANTIN,
3nov 73 1/2 rue des Magasins.

TABAC DE LA HAVANE—120 balles Vuelta Abajo, cognes et tripes, à vendre par
L. CANTIN,
3nov 73 1/2 rue des Magasins.

TABAC CUBA—100 balles [illegible] en déchargement et à vendre par L. CANTIN,
3nov 73 1/2 rue des Magasins.

CHAUX—1000 barils chaux de Thomaston, en déchargement et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
98, Poydras, et 11, Magasins rouges, 2e Municipalité. 31oct

25 Bouquets arbres à planter de Philadelphie, en débarquement du navire [illegible], à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
98, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 31 oct

PLATRE—[illegible] barils plâtre [illegible] en débarquement, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
98, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 31oct

EN débarquement du navire Hartley, du Havre, 40 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
6oct [illegible] St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.
PAR SYKES, HYDE & Co.
[illegible] du brick Speedwell.
SAMEDI 11 [illegible] 10 heures, il sera vendu au [illegible] Alger, par ordre et pour le compte de qui il appartiendra:
[illegible] avarié à bord du brick [illegible]
[illegible]

PAR SYKES, HYDE & CO.
[illegible] Sud et Ouest.
SAMEDI 11 courant, à 10 heures, il sera vendu au [illegible] Pierre Téyere, à Alger, pour le compte de qui il appartiendra.
[illegible]
Légèrement avarié à bord du [illegible]
[illegible] 8nov

Pianos et Meubles!
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
SAMEDI 11 novembre, à 11 1/2 heures du matin, au No 31, rue Vieille Levée, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour lieu la vente des articles suivants, avariés à bord du navire Amérique, capitaine Muller, de Bordeaux :
1 piano Pleyel,—1 table à thé acajou,
8 fauteuils acajou,—1 table de jeu acajou,
6 chaises do 1 console acajou dessus de marbre,
1 sofa, marbre,
5 gravures à cadres dorés.
Conditions: comptant. 9 nov—2

PAR H. DOMINGON.
IL sera vendu mardi le 28 novembre courant, la propriété sise au Bayou St Jean, provenant de la succession de Mme veuve L. Blanc, divisée en vingt-huit lots des plus avantageusement situés, un cinquième comptant et la balance en billets à 6, 12 et 18 mois, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Dans le cas où le comptant à l'échéance des billets, ils porteront un intérêt de 8 p. cent. Les ventes seront passées par Th. Guyol, aux frais des acquéreurs, qui se mettront en possession aussi à leurs frais. 8nov

J. LEVOIS.
No 46, rue de Chartres.
(Au premier.)
OFFRE à vendre, en débarquement du navire Windsor Castle, du Havre, les marchandises suivantes (en peu de caisses):
[illegible]
1 caisse bas gris et blancs pr. femmes et enfans,
1 caisse mouchoirs de cachemire, cachemires et soie
5 caisses soie et péruviennes brodées,
1 caisse [illegible] de toutes qualités,
1 caisse de [illegible]
3 caisses pompons pour de toutes grandeurs,
5 caisses ombrelles assorties,
6 caisses casquettes pour hommes et enfans,
6 caisses chapeaux de soie pour hommes,
1 caisse do do pour enfans,
1 caisse cabillas égyptiennes, velours imprimés,
1 caisse lacets soie noirs et couleurs,
1 caisse petites montagnes, portes cigarres, chaînes acier, &c.,
1 caisse corsets assortis pr. femmes et fillettes,
1 caisse cordonnet soie pour bourses,
5 caisses eau de Cologne,
3 caisses peignes buffle et corne de tous genres,
2 caisses brosses à dents, à cheveux, ongles, etc.
2 caisses agrafes piquées,
1 caisse boutons or, nacre, soie et dorés,
1 caisse embrasses de rideaux etc.,
1 caisse cachemires brodé et coton,
1 caisse [illegible] de Venise (nouveautés),
1 caisse mousseline [illegible] et toile de Tunis.
24 oct

Marchandises françaises.
LES consignés ont reçu par les navires Rialto, Hartley et Windsor-Castle, du Havre, les marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre à bas prix :
3 caisses gingham d'automne 4/4,
2 do damas rouge et bleu,
1 do chamois uni pour rideaux,
1 do indienne rouge uni pour rideaux,
balles cotonnade à pantalons,
1 caisse bas coton gris pour femmes,
1 do do do do pour enfants,
1 do rasco blanc pour chemises,
1 do schalle cachemire imprimés,
1 do [illegible] imprimés riches,
1 do stradella noirs,
4 do [illegible] écossais pour robes 4/4,
1 do robes [illegible]
[illegible]
1 do mouchoirs coton batiste imprimés,
2 do chaussettes coton rayées,
1 do chemises en indienne d'Alsace,
1 do barèges imprimés,
[illegible]
1 do mousseline laine imprimée et unie,
1 do moire noire et gros de Naples noir,
1 do mousseline de soie,
1 do soie de couleur à coudre,
1 do valenciennes réels, dentelles de Puy et de Mirecourt, imit. valenciennes et Malines,
[illegible]
[illegible]
N. B. Le plupart de ces marchandises ont droit au drawback et conviennent pour le Mexique.
Aussi en magasin un assortiment complet de marchandises américaines, parmi lesquelles 12 caisses indiennes cochère, nouveaux patrons.
DUFOUR, DURAND & CO.,
24 oct 25, Chartres.

Drogues et Médicaments en débarquement du navire Windsor Castle, du Havre.
Essence absinthe qualité supérieure,
do d'anis vert
do de Portugal
do d'amandes amères
do de Limette
Extrait double de jasmin, qualité supérieure, de tubéreuse,
Extrait double de jonquille, qualité supérieure d'héliotrope,
Acide citrique blanc; Citrate de magnésie soluble,
Phosphate de soude de [illegible]
Lactate de fer, boule de Mars,
Electuaire diascordium; Baume tranquille.
Pastilles de lactate de fer Gelis et Conté.
Sirop anti-scorbutique de Portal.
Sirop de digitale de Labélonge.
Fécule de pomme de terre en paquet de 1/2 liv. à vendre par F. CUSACHS
3nov Enc. Condé et St-Philippe

MARCHANDISES FRANCAISES d'importation directe.—Reçu par le navire Windsor Castle, du Havre,
5 caisses draps et casimirs noirs, de Sedan, qualité extra.
1 do serge noire pour tailleurs.
1 do barège uni, à carreaux et imprimé?
1 do franges et passementeries.
1 do dentelle de fil blanche et noire.
1 do cachemire d'Ecosse uni, couleur assortie.
1 do do rayé assorti.
1 do foulards de soie pour robes.
1 do soie d'Italie noire, assortie de largeurs.
1 do lingerie assortie, jaconas et mousseline.
1 do broderie sur mousseline.
1 do guipures en dentelle, berthes, voilettes, cols, &c. &c.
1 do manteaux en mousseline [illegible] et en couleur, chemises.
2 do capotes de soie couleur pour femmes et fillettes.
1 do gants de peau assortis.
1 do corsets assortis de formes.
1 do boutons et ornes avec partie d'acier.
1 do cahiers de fleur blanches et noires.
A vendre par FRED. BONIS.
[illegible] en face de la Banque de la Louisiane.
25oct

EAUX DE VIE—Dans les magasins de la Douane :
15 demi pipes vieux cognac Hennessy & Co.
6 do do do do Pinet Castillon & Co
20 quarts do do do do do
5 demi do do do Otard Dupuy & Co
6 quarts do do do do do
16 do do do do Camiade & Co
20 do do do do Eagle Brand.
A vendre à des prix raisonnables, par
A. CARRIERE,
31oct 34, Vieille-Levée

EAUX DE VIE DE LA ROCHELLE—Dans les magasins de la Douane :
10 demi pipes A. Seignette.
10 do do St-Croix.
10 do do Martigue & [illegible]
20 quarts do do
A vendre par A. CARRIERE,
13oct 34, Vieille-Levée

BOUTEILLES VIDES—600 paniers de Bordeaux, en bon état, en magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
13oct 34, Vieille-Levée

VIN ROUGE SUPERIEUR—Quelques barriques de vieux Médoc, qualité très supérieure, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
31oct 34, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE qualité supérieure—300 paniers en bouteilles de 24 onces.
18 sept P. LAMOTHE, 185, rue Royale.

SARDINES à l'huile—20 caisses de la marque A. Gillet & Co, à vendre par B. TALAMON,
25 oct 102 rue Royale.

PRUNES sèches en pruneaux—20 caisses en pot, boîte de différentes grandeurs, à vendre par B. TALAMON,
25 oct 102, rue Royale

ABSINTHE et Kirsch [illegible]—34 caisses de la marque Richard & Co.
B. TALAMON,
25 oct 102, rue Royale.

BOUCHONS—Bouchons longs, mi-longs, bouchons longs, extra fins, à damejeannes, à vendre par B. TALAMON,
26 oct 102, rue Royale

NATCHEZ DRUG STORE.
LE soussigné reçoit en ce moment de Paris, la Quinine de Pelletier et de [illegible] du France.
Quinine de Pelletier.
Iode et [illegible] de potasse.
Racine de [illegible] ; Fleurs de coquelicot.
Anis vert; Semen contra.
Valérianate de Zinc; Strychnine.
[illegible]
Eau [illegible]
Capsules [illegible]
Extrait de rhubarbe, &c. &c.
H. BONNABEL, Droguiste en gros.
[illegible] Natchez et Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Hanse, venant de Bordeaux :
40 barriques vin rouge Montferrand et St Estèphe,
[illegible] de [illegible]
5 quarts de Cognac Castillon, vieux,
6 caisses [illegible] des bouteilles, de diverses couleurs,
Bouchons longs et mi-longs fins,
Bouchons à damejeannes.
100 MAGASIN: [illegible]
[illegible]

LIQUIDATION VOLONTAIRE.
[illegible]

PAUL E. LAYET,
ENCANTEUR,
No. 28, Bank Place,
SE charge des achats et ventes de biens fonds, bâtiments, esclaves; ainsi que des ventes de commerce, successions, mobiliers &c.

ENCANTEUR.
LE soussigné étant muni d'une licence d'encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, offre ses services à ses amis et au public.
28 dec—15 L. L. VALETON

ENCANTEUR.
LE soussigné a pris une licence d'Encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, offre ses services [illegible] et au public.
BERNARD TURPIN

VENTES DE CE JOUR.
Eau-de-vie & Cognac.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
AUJOURD'HUI vendredi 10 courant, à 4 1/2 heures, vis-à-vis la rue de l'Hôpital aura lieu la vente de
16 demi pipes eau-de-vie, Ste Croix.
10 do Cognac pale, A. Seignette.
10 do Cognac, Martigue & Bigourdan.
10 quarts pipes do do
10 demi-pipes do de Gautier.
40 quarts pipes do do
40 huitièmes pipes Cognac de Gautier.
Conditions: Au dessous de $500, comptant; de $500 à $2500, 90 jours; au dessus de $2500, 4 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 10n

PAR J. B. BLACHE.
D'ORDRE et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, il sera vendu vendredi 10 du courant, à midi, à son bureau d'encan, rue Conti No 28,
[illegible] balles coton écru 4/4
Avaries et avariés à bord du navire Martha Ward, capitaine Trott, de New-York. 8 nov

Avoine ! Avoine !
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Bureau No. 57, rue Toulouse
VENDREDI prochain 10 courant, à 10 1/2 heures, [illegible], il sera vendu au magasin du gouvernement, rue Moreau, par ordre du Major D. D. Tompkins, Q. M. G. A. des E. U.
74 [illegible] sacs d'avoine.
Conditions comptant. 3nov

Groceries.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
VENDREDI 10 novembre, à 10 heures du matin, au No 31, rue Vieille Levée, aura lieu la vente de—12 [illegible] nouvelle récolte,
[illegible]
[illegible] 9 nov—2

[illegible] souliers, chapeaux, &c.
PAR MURPHY & NEVIUS.
VENDREDI 10 courant, à 10 heures, il sera vendu à l'encan sans réserve, dans les salles du rez de chaussée du premier étage du magasin 57, rue des [illegible]
la balance d'un établissement de marchandises sèches comprenant un assortiment général.
Aussi—[illegible] après—
40 caisses chapeaux se composant des qualités suivantes, chapeaux de laine, chapeaux de tous genres en castor, soie, [illegible] fourrure et chapeaux de laine.
150 caisses brodequins, quelques uns de 1re qualité.
15 caisses brodequins Russia.
15 do bottes en veaux chevillées, bottes fortes, bottines brunes lacées pour dames, guêtres en lasting, pantoufles en buffle, souliers de bal et lacés, bottines et guêtres pour demoiselles et enfants.
Vente positive. Conditions—comptant. 9 nov

VENTES A L'ENCAN
PAR P. E. TRICOU.
Encanteur.
IL sera vendu le samedi 11 novembre 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
SAM, nègre âgé de 36 ans, cocher et domestique de maison, garanti de vices et maladies prévus par la loi.
Conditions : la moitié comptant et la balance à 6 mois.
L'acte de vente par devant Charles Boudousquié, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 nov—2t

Café! Café!
PAR P. E. LAYET, Encanteur
LUNDI 13 courant, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin du Pélican, encoignure des rues Gravier et Commerce, pour le compte de qui il appartiendra,
300 sacs café avariés à bord de la barque Brunette, de Rio. 10 nov

HARNAIS DE MULETS A L'ENCAN.
SAMEDI 11 courant, à 10 heures A. M., au magasin No. 130, rue Gravier, il sera vendu à l'encan, 300 harnais de mulets complets, par ordre du major D. D. Tompkins, Quartier Maître A. E. U.
3nov

PAR G. GUINAULT.
Beau terrain sur la rue de l'Esplanade.
IL sera vendu le samedi 11 novembre 1848, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—
Un lot de terre situé dans le carré de la ville, dans l'îlet renfermé par les rues Esplanade, Levée, Condé et Quartier, ayant 32 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 104 pieds 4 lignes de profondeur d'un côté, 95 pieds 11 pouces de profondeur de l'autre côté et 30 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.
Conditions—L'acquéreur assumera $760 à la municipalité No 1, capital d'une rente annuelle et perpétuelle à raison de 5 pour cent l'an. 2o en l'acquit du vendeur deux billets chacun de $546 du 9 décembre 1846, 25 décembre 1848; et la balance 1/2 comptant et le reste à [illegible] de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte par-devant John Cragg, notaire public. 7 nov

Vente pour cause de départ, de BEAUX MEUBLES français et américains, grandes Glaces, Piano, Tapis de Bruxelle, Rideaux, Gravures, Porcelaine, &c. &c.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
LUNDI 13 novembre 1848, à dix heures du matin, il sera vendu au No. 75, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville,
Rideaux [illegible], sophas, demi-canapé, consoles, [illegible] à dossier, à conversation, consoles, table de centre, tables fines, table à manger, sideboard, bibliothèque, lit, toilette, psychée, armoires, lavabos, &c. Tous les meubles ci-dessus décrits sont en acajou, de la meilleure qualité, et presque neufs.
Aussi—Glaces, Tableaux, Tapis de Bruxelle, Vases, Pendules, Candelabres, Livres, Lampes, &c. &c. Un beau Piano en bois de rose, et un service de porcelaine doré. 6nov

COLLEGE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
Dirigé par M. l'Abbé Malavergne.
L'ETABLISSEMENT est spacieux et commode; les dépendances dont fait partie un beau jardin et une grande cour, sont vastes et bien disposées.
ENSEIGNEMENT.
Le programme des études est celui de l'Université de Paris, à l'exception des langues vivantes et des études commerciales auxquelles on donne un soin tout particulier.
CONDITIONS:
Externes, $4, [illegible], $6, selon l'âge et le degré d'avancement.
Pensionnaires et demi-pensionnaires, on traite de gré à gré avec le directeur.
On paie par trimestre et d'avance.
Tout trimestre commencé se paie en entier. Il n'y a pas de vacances.
En outre, et pour répondre à la demande qui nous en a été faite, il y aura, par [illegible], trois fois par semaine, un cours spécial d'architecture et de mécanique appliquées à l'industrie et aux manufactures; ce cours, fait par M. de la Bonnemé, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de celle d'application de Paris, [illegible] de l'application des [illegible] à la fabrication du sucre et au [illegible]
On trouvera à l'institution le programme détaillé des cours, ainsi que M. Lefèvre. Les cours d'anglais, d'espagnol et d'allemand ont lieu alternativement de sept à neuf heures du soir. 9 oct—6 m

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,
DIRIGEE PAR M. ET Mme GOURAULT.
Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse.
(CLASSE LE SOIR.)
Références.
1re Municipalité. Dr. A. Mercier, [illegible], rue de la Douane.
2me Municipalité. M. J. H. Lapeyre, 66, rue St-Charles.
3me Municipalité, A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7mars.

INSTITUTION
POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES,
Sous la surintendance de Monsieur et Mme GOURAULT.
CETTE Institution (dont on trouvera l'avis dans d'autres colonnes), a été fondée en 1847, et est recommandable par les soins intelligents que les Directeurs donnent aux enfants qui leur sont confiés.
Les études qu'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.
Les Parents sont invités à visiter l'Etablissement et à prendre des informations plus complètes des personnes dont les noms sont mentionnés sur l'avis.
3mars

WASHINGTON HIGH SCHOOL,
Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles,
Sous la direction de Mme de LA GRACERIE,
Rue de l'Esplanade entre Bourgogne et Dauphine.
POUR répondre à la confiance que lui ont accordé les familles et pouvoir disposer le local selon les besoins d'un grand pensionnat, Mme de La Gracerie vient d'acheter la maison qu'occupe son établissement, depuis sa fondation. D'importantes améliorations sont déjà faites: de nouvelles sont commencées. Au premier octobre prochain, des dortoirs spacieux et bien aérés seront établis.
Mme de La Gracerie invite respectueusement les familles à visiter son Institution. 23aout—3m

A VENDRE en débarquement de la barque Laura, de Bordeaux.
100 barriques vin rouge Montferrand,
100 barriques vin blanc, Haut Sauterne,
100 caisses prunes à l'eau de vie, nouvelle récolte,
100 do fruits assortis do do do,
60 do abricots do do do,
Par POUGET FILS,
10 Conti, entre Chartres et Levée.

EAU DE VIE—
15 quarts pipes eau-de-vie 4me preuve
[illegible] do do do 1 do [illegible]
9 do do do 4 do J. J. [illegible]
12 demi do do 4 do Ducastaing
2 do do do 4 do Dupuy.
[illegible] do do do 4 do [illegible]
4 quarts do do 1 do [illegible]
En magasin ou en débarquement à vendre par
B. TALAMON,
28oct 102, rue Royale

PURÉE DE TOMATES—100 boîtes et 200 demi boîtes, à vendre par [illegible]
9 oct [illegible] Royale [illegible]

VINS en caisses—[illegible] caisses vin St Julien, [illegible] de St Estèphe, [illegible] à vendre par [illegible]

EAU-DE-VIE—[illegible] Cognac 4me preuve, [illegible]
9 oct [illegible] Douane.

Sucre, Cigares, et Café.
508 [illegible]
[illegible] en débarquement [illegible] à vendre au plus bas prix par COSTA & Co.,
1er sept. 5, Front Levée.

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] par le navire [illegible]
[illegible] FRED. BONIS.
[illegible] de la Banque de la Louisiane.
[illegible] vins de M. de Maller.
[illegible]

[illegible]

Pour Fort-Jackson, Balise et les Passes du Sud-Ouest—Le paquebot régulier [illegible] W. W. Daniel, partant le lundi et le jeudi, [illegible] ses voyages réguliers, partant de la Nouvelle-Orléans pour Pointe à la Hache tous les lundis à midi, et de la Pointe à la Hache tous les mardis matin, à 8 heures, arrivant à la Balise le même jour. Il part pour [illegible] tous les jeudis à dix heures A. M. [illegible] arrive le vendredi à la Balise tous les vendredis à 10 heures A. M. de Fort-Jackson le même jour; de la Pointe à la Hache le samedi matin à 6 heures, et s'arrêtant à toutes les habitations de la côte. Le DUROC continuera ses voyages réguliers, et apportera une attention toute particulière à la remise des lettres et paquets qui lui seront confiés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Louis, ou à
W. L. BURGESS & Co.
24oct [illegible]

Pour [illegible], Pointe-à-la-Hache et la Côte—Le [illegible], capt. Jourdan Ma[illegible], partira de la Nouvelle-Orléans le samedi à [illegible] heures A. M., et arrivera à la Balise le même soir, et partira [illegible] toutes les lundis a.m. [illegible] [illegible] ville le lundi soir.
POUR LA POINTE A LA HACHE.
Il part de la ville pour la Pointe à la Hache tous les mercredis à 10 h. et de ce point pour la ville tous les jeudis après-midi. Les planteurs et le public peuvent compter que le Courrier continuera de faire ses voyages toute l'année. Le capitaine se flatte que l'on trouvera à son bord tous les soins et le confort désirable. Les prix du fret et du passage sont les mêmes que ceux des autres bateaux qui font les mêmes voyages. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, ou à [illegible] Louis, ou à AUGUSTE LA[illegible]
16oct

PAQUEBOT REGULIER,
Deux fois par semaine,
POUR LA COTE, [illegible]
Le beau [illegible] MARY POLE, capitaine C. [illegible]
Partira de la Nouvelle Orléans tous les mardis, à dix heures du matin, et le Vendredi, à cinq heures de l'après-midi.
Il repartira de Thibodeauxville tous les dimanches, à 8 heures du matin, et les Mercredis, à deux heures de l'après midi.
Il partira de Donaldsonville les lundis, à deux heures du matin, et les Jeudis, à [illegible] heures du soir.
Le steamer MARY POLE [illegible] neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense [illegible] pour en faire un des bateaux les plus [illegible] et des plus commodes qu'il y ait. Il a [illegible] une machine qui [illegible] les meilleures, et d'une excellente [illegible] [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. Augustin & Thibaut, Nouvelle-Orléans; [illegible] Donaldsonville; Collins et Richard, Thibodeauxville.
N. B. Le prix du fret est le même que celui des autres bateaux qui font le même commerce.
[illegible]

Malle des Etats-Unis pour Bayou Sara, Port-Hudson, Plaquemines, [illegible] et la Côte.
Le [illegible] capt. C. B. [illegible] tous les D[illegible] du matin, pour les [illegible] partira du Bayou Sara tous les [illegible] ville, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.
Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle-Orléans pour recevoir le fret du bateau tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à OAKEY & HAWKINS,
65, rue Gravier
MARTIN GORDON Jr.,
4sept 31, rue du Camp

Voyages d'Automne et d'Hyver.
Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.
Le bâteau à vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine F. A. Champomier, reprendra ses voyages réguliers de [illegible] semaine, à compter de dimanche prochain 28 du courant. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanche et mercredi, à 9 heures du matin, et du Bayou Sara tous les mardi et jeudi, à 10 heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN L. CHAMPOMIER,
8 aout Agent, 47 1/2, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER.
STEAMER BELLE ISLE.
Pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bayou Goula, Plaquemine, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.
LE steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE, capitaine J. C. [illegible]ndron, ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de samedi 23 juin et continuera toute la saison comme suit: Départ de la Nouvelle-Orléans le samedi à 10 heures. Retour, départ de Port Adams tous les lundis à 9 heures, de Williamsport le même jour à 3 heures et de Bayou Sara tous les vendredis à 11 heures. Le Belle Isle a disposé ses heures de départ de manière à descendre la côte tous les jours de la semaine. Le capitaine Lefron se flatte que les passagers qui voyageront sur son bateau y trouveront autant de confort que dans les meilleurs bateaux du fleuve. Le bateau sera pourvu des meilleurs articles du marché. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
R. DUNBAR & Co. 27, rue Gravier.
ROMAN & KERNION, 3, Place d'Armes.
17ja GERARD & PERIER, 14, [illegible]

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Le Paquebot régulier partant chaque jour pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, prenant des passagers pour les voitures pour Covington. Le nouveau et superbe bateau à vapeur L'OLIVIA, capitaine W. Garland, construit expressément pour la navigation du lac Pontchartrain, récemment [illegible] désirable, fera pendant l'été les voyages comme suit, quittant le wharf du chemin de fer du Pont-chartrain
Lundi après l'arrivée des chars de 1 h. après midi.
Mardi do do 1 h. do
Mercredi do do 1 h. do
Jeudi do do 1 h. do
Vendredi do do 1 h. do
Samedi do do 1 h. do
MANDEVILLE
Mardi do do 7 h. du matin
Mercredi do do 7 h. do
Jeudi do do 7 h. do
Vendredi do do 7 h. do
Samedi do do 7 h. do
Dimanche do do 7 h. do
Pour autres informations, s'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
[illegible] 17 & 19, rue St Louis

[illegible] Tchoupitoulas.
CHS E. KERNION,
7 oct 38, rue Tchoupitoulas

POUR LA HAVANE.—Le brick paquebot P. SOULE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] [illegible] TROUBRIDGE [illegible]
9nov

POUR LA HAVANE.—Pour partir le 11 courant.—Le beau paquebot voilier SALVADORA, capt. Evans, partira au jour indiqué ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à COSTA, No 5, Front Levée.

POUR INDIAN POINT ET PORT LAVACA (Texas).—La goélette fine voilière LOUISE ANTOINETTE, capitaine M. Guiraud, ayant la moitié de son chargement engagé, partira dans quelques jours. Pour le reste du fret, s'adresser au capitaine à bord, au Picayune Tier d'en haut, Seconde Municipalité, ou à
P. G. JAMES,
oct—6 [illegible] rue Bienville

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots Union.—Pour partir [illegible] Le paquebot fin voilier INDIANA, capitaine S. Bennett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou fret du même tonnage et passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la maison triangulaire, 3e Municipalité, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
8 nov 93, Magasins.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier JACQUES LAFFITTE, capt. A. B. Casper, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE,
27 oct 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ESPINDOLA, capt. Barstow, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
25oct 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ANCONA, capitaine W. R. Nason, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à T. C. JENKINS,
95, rue Commune.
Ce navire prendra de la graisse, du suif ou de la farine, en réduisant le fret de suite. 9oct

POUR GLASCOW.—La barque fine voilière EUROTAS, capt Davis, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. S'adresser à L. H. GALE,
93, Commune.
Pour passage à bord. 3nov

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise STANDARD, capt. Ritchie, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à McDOWELL & PECK.
[illegible] 28, Gravier

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier [illegible], capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à L. H. GALE,
3 nov 93, rue Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier CAIRO, capt [illegible] partira sous peu. S'adresser à LEVI H GALE,
3 nov 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier FANEUIL, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE.
3 nov 93, rue Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] BRUTUS, capt [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. [illegible]
[illegible]

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. L. [illegible], ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles, s'adresser à L. H. GALE.
Pour passage, s'adresser à bord. 3nov

POUR LIVERPOOL.—La barque fine voilière [illegible]HANN, capt. [illegible], partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à T. C. JENKINS,
30oct 95, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier MARY WARD, capt. [illegible], ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, [illegible] s'adresser à L. H. GALE,
27 oct

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier SOUTH CAROLINA, capt. [illegible] Owens, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, [illegible] balance du fret [illegible] s'adresser au capitaine, à bord, Municipalité No. 3, ou à
BAILEY & [illegible]

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] s'adresser à L. H. GALE.

POUR BORDEAUX.—La barque [illegible], cap. [illegible] à bord ou à D. LANATA,
[illegible] No 9 et 10

COTON A BOULE [illegible]
[illegible]